

*Toute l'équipe du
Haras des Côtes vous
souhaite de
JOYEUSES FÊTES*



PONEY-CLUB
DES CÔTES

STAGES NOEL

DU LUNDI 19 AU VENDREDI 23
DECEMBRE 2022

DU LUNDI 26 AU VENDREDI 30
DECEMBRE 2022

A PARTIR DE 5 ANS

STAGES A SHETLAND OU A DOUBLE-PONEY

NOMBRE DE PLACES LIMITE

INSCRIPTION PRISE EN COMPTE A RECEPTION
DU DOSSIER COMPLET (DATE POSTE OU DATE
DEPOT)

STAGES NOEL 2022

ORGANISATION

Activités sportives et ludiques consacrées à l'apprentissage de l'équitation.

Restauration à votre charge.

PROGRAMME

09h00 – 09h30 Accueil des stagiaires

09h30 – 12h00 Equitation

12h00 – 13h00 Pause déjeuner

13h00 – 14h00 Animation

14h00 – 16h30 Equitation

16h30 – 17h00 Goûter et départ des stagiaires

ADRESSE DU SITE

Haras des Côtes – 5 rue du trou salé
78350 Les Loges en Josas

TARIFS

| TARIFS MEMBRES | | TARIFS NON MEMBRES | |
|----------------|--------|--------------------|--------|
| SHETLAND | DOUBLE | SHETLAND | DOUBLE |
| 240 € | 290 € | 275 € | 325 € |

CONDITIONS GENERALES

Les animations sportives durant les stages seront axées exclusivement sur l'apprentissage de l'équitation, adaptées au niveau de chacun, dans l'enthousiasme et la convivialité, tout en développant le goût de l'effort et l'esprit d'équipe.

INSCRIPTIONS

La fiche sanitaire de liaison doit être intégralement remplie et le dossier complet sinon l'inscription ne sera pas validée.

ACTIVITÉS

Pour le bien-être des enfants, l'encadrement se réserve le droit de modifier les séances au programme si celles-ci ne peuvent être pratiquées en toute sécurité par les stagiaires, en raison d'intempérie ou autre cas de force majeure.

ANNULATION

Du fait du stagiaire : toute annulation doit être justifiée par courrier adressé par écrit (le cachet de la poste faisant foi), deux semaines avant le début du stage pour se voir restituer la totalité de ses frais. Une semaine avant le début du stage, 50% des frais seront remboursés.

Du fait de l'organisateur : l'organisateur peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre minimum de stagiaires (6) n'est pas atteint. Dans ce cas l'organisateur informera les familles par écrit ou par courriel au plus tard trois jours avant le début du stage. L'organisateur remboursera les sommes déjà versées.

STAGE ÉCOURTÉ / BLESSURE

En cas d'arrêt d'un(e) participant(e) en cours de stage, la totalité du coût sera retenue.

En cas de blessure dûment constatée par un certificat médical, le stagiaire bénéficiera d'un avoir sur un prochain stage, et ce quelle que soit la date de l'annulation.

RÉCLAMATIONS

Le Haras des Côtes décline toute responsabilité en cas de vol, de perte d'objets personnels ou d'argent. Nous prêterons toute notre attention à vos réclamations écrites, et vous remercions d'avance pour vos suggestions.

Ne pas oublier de compléter



| FICHE SANITAIRE DE LIAISON | |
|--|-----------------------------------|
| DATE DU STAGE CHOISIE | |
| STAGIAIRE | |
| NOM | N° Sécurité sociale |
| PRENOM | Groupe sanguin/rhésus |
| SEXE M F | Antécédents médicaux/chirurgicaux |
| N° DE LICENCE | |
| DATE DE NAISSANCE | |
| NATIONALITE | |
| RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX) | |
| NOM | NOM |
| PRENOM | PRENOM |
| QUALITE | QUALITE |
| ADRESSE | ADRESSE |
| | |
| TELEPHONE | TELEPHONE |
| MAIL | MAIL |
| PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE _____ | |
| (si nous ne parvenons pas à joindre le(s) responsable(s) légal(aux)) | |
| AUTORISATION PARENTALE | |
| Je, soussigné(e), _____ responsable légal de l'enfant | |
| autorise celui-ci à participer au stage d'équitation organisé par le Haras des Côtes selon les conditions générales figurant dans le dossier. | |
| J'autorise mon enfant à rentrer seul chez lui, à l'issue du stage, à partir de 17h : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non | |
| Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. | |
| Fait à _____ | , le _____ |
| SIGNATURE | |

DOSSIER A COMPLETER ET A RETOURNER ACCOMPAGNE DU REGLEMENT DU STAGE PAR CHEQUE A L'ORDRE DU HARAS DES CÔTES (Pas de virement en cas d'annulation du stage – Espèces acceptées)